



DAAC/22-929-122 du 23/05/2022

**APPEL A CANDIDATURES POUR UNE MISSION DE PROFESSEUR RELAIS : MUSIQUES
ACTUELLES**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE - Tel : 04 42 93 88 41 - Mail : daac@ac-aix-marseille.fr - Mme PETRALI : IA-IPR éducation musicale et chant choral - sandrine.petralli@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'un(e) enseignant(e) d'éducation musicale de l'enseignement public du second degré, assurant une mission de service éducatif auprès de la chargée de domaine « musiques actuelles », rémunéré sous la forme d'indemnités pour mission particulière (IMP), taux 5, soit 3750 euros annuels.

L'enseignant(e) sera choisi pour son expérience et ses compétences professionnelles, sa connaissance du milieu scolaire, du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des modalités de travail des projets musicaux conduits en partenariat avec des structures culturelles.

La mission de l'enseignant au sein d'un service éducatif d'une institution culturelle se décline selon les quatre orientations définies par le Bulletin Officiel n°15 du 15 avril 2010 :

- Informer le milieu scolaire des activités et des ressources proposées par l'institution culturelle et promouvoir sa fréquentation par les enseignants et leurs élèves ;
- Concevoir et mettre en place un programme d'activités culturelles adapté au public scolaire et utile à la mise en œuvre des projets formulés par les professeurs dans le cadre des programmes d'enseignement ou de l'accompagnement éducatif ;
- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre des actions de formation initiale et continue à l'intention des enseignants du premier et du second degré dans le cadre des formations disciplinaires et interdisciplinaires ;
- Produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques.

Sous l'autorité de la DAAC et en étroite et constante liaison avec l'IA-IPR d'éducation musicale et chant choral et la responsable du domaine « musiques actuelles » à la DAAC, il/elle participe au développement des actions et projets éducatifs à destination des scolaires construits avec les structures partenaires. Il/elle participe directement à la coordination, à la médiation, au suivi et à l'évaluation des actions et projets ainsi qu'à leur valorisation à travers la production de documents et ressources pédagogiques numériques pouvant être diffusés au plan académique ou national.

Ses missions principales :

- Assurer le suivi et l'encadrement des projets EAC portés par les partenaires ci-dessous en collaboration avec la chargée de domaine « musiques actuelles » :
 - Le 6mic
 - Le Cri du Port
 - Le Nomad café
 - Nuits Métais
 - Music et cinéma

- Préparer, suivre et assister aux formations associées des structures partenaires ci-dessous en collaboration avec la chargée du domaine « musiques actuelles » :
 - Le 6mic
 - Music et cinéma
 - Cri du Port
 - Nomad café
- Collaborer à l'élaboration de ressources pédagogiques pour le projet EAC *Tous en en sons*.
- Rédiger des articles de valorisation pour le site de la DAAC et en lien avec celui de l'éducation musicale
- Proposer des contributions pour la lettre d'information DAAC pour les Musiques actuelles

Il est particulièrement attendu de l'enseignant(e) relais :

- d'être force de proposition dans le domaine des musiques actuelles
- de favoriser un nouveau réseau d'enseignants participants
- d'avoir une aisance écrite, orale et relationnelle
- de savoir travailler en équipe
- de maîtriser les outils de communication et informatiques

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2022-2023 à compter du 1^{er} septembre 2022. Elle pourra être renouvelée en fonction du premier bilan établi en juin 2023.

Les enseignants souhaitant faire acte de candidatures sont invités :

- à prendre contact avec Peggy Rago, chargée du domaine musiques actuelles, daac.musiques-actuelles@ac-aix-marseille.fr.
- à transmettre par voie hiérarchique, un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier rapport d'inspection ou rendez-vous de carrière, de l'avis circonstancié du chef d'établissement, et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature avant le **10 juin 2022** par mail à ce.daac@ac-aix-marseille.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
 À l'attention de Madame Marie Delouze
 DAAC
 31 boulevard d'Athènes
 13001 Marseille

Les enseignants dont la candidature sera retenue seront convoqués pour un entretien la semaine du 13 juin 2022. Ils recevront un ordre de mission.

Pour tout renseignement : daac.musiques-actuelles@ac-aix-marseille.fr / 0646352144

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille